

La République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Université Ibn Khaldoun *Tiaret* Faculté des Lettres et Langues



Le laboratoire
"Langues, Imaginaires et création littéraire" (LICL)
organise
Une journée d'étude nationale le 8 juin 2025
autour de:
" l'Art sous toutes ses formes et sa dimension pédagogique"



Argumentaire

Le laboratoire "Langues, Imaginaires et Création littéraire" organise, à l'occasion de la journée nationale de l'artiste coïncidant avec la célébration de la mort du martyr Ali Maâchi le 8 juin 1958 et celle de la date de remise du prix du chef de l'Etat "prix Ali Maâchi" pour les jeunes créateurs, une journée d'étude nationale en hybride autour de "l'Art sous toutes ses formes et sa dimension pédagogique "

Outil d'apprentissage aux multiples dimensions, l'art dans toute sa diversité doit avoir sa place dans l'école, toute la place qui lui est due et reconnue. La conviction de l'importance des arts dans l'école conduisit même, à élever l'éducation artistique au rang de priorité nationale comme le mentionne le contenu de l'arrêt ministériel n° 37 du 14 avril 2022, qui fixe les filières de l'enseignement secondaire général et technologique, la création de cette filière vise à "développer et à encadrer les talents artistiques des élèves, à leur faire acquérir une culture qui leur permettra de comprendre les dimensions culturelles, historiques et esthétiques des créations artistiques, tout en promouvant la dimension artistique et en lui donnant une place dans le système éducatif algérien". Cet arrêté renferme également les dispositions

réglementaires de cette filière qui sera ouverte au début de la 2^{ème} année de l'enseignement secondaire général et technologique. La filière est composée d'un tronc commun lettres et d'un tronc commun sciences et technologies, pour peu que la durée des études dans cette filière soit de deux années, d'autant qu'elle est caractérisée par quatre choix (musique, arts plastiques, théâtre et audio-visuel).

Cette journée d'étude pluridisciplinaire se veut un espace de recherche, de réflexion et de rencontre autour des multiples questions posées par l'enseignement de l'art sous toutes ses formes - les grandes orientations de la didactique, la place de l'art dans l'histoire des politiques éducatives, la question des contenus humanistes des enseignements, l'évolution de l'offre pédagogique des établissements culturels, etc. en réunissant les trois catégories d'acteurs concernés : universitaires, responsables culturels et représentants du monde scolaire.

Lors de cette journée d'étude qui s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes, il sera aussi question d'interroger d'autres arts comme le théâtre, « un véritable outil de formation de l'intériorité »¹. En classe de français, il apparait tout d'abord comme un objet disciplinaire favorisant l'apprentissage du langage oral. En bref, le théâtre représente le monde; il paraît donc légitime de l'étudier avec toutes les disciplines et les sciences dont on dispose pour mieux connaître l'un et l'autre. La chanson, du primaire au lycée en passant par le collège, est un outil didactique d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères. D'un art mineur à un art majeur, elle véhicule la vraie poésie d'où cette citation: « Ne pas oublier que le poème ne se concevait que chanté, avec ou sans accompagnement (...). Un poème dont on peut se passer n'est rien. Une chanson qui ne chavire pas non plus. Tout poème ainsi mis en chanson décuple le mystère des équations à plusieurs inconnues.» C'est ce que rappelle Sophie Nauleau dans la préface de son anthologie de poèmes mis en chansons.

Sa reconnaissance par ses pairs à travers les institutions internationales comme en témoigne la remise du prix Nobel de la littérature en 2016, pour la première fois depuis sa création en 1901, au chanteur et musicien Bob Dylan, une légende vivante de la musique populaire américaine du XXe siècle aux textes poétiques et engagés qui a influencé des générations d'artistes lui rend ses titres de noblesse.

La consécration du "Raï chant populaire d'Algérie" et son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco en décembre 2022 témoigne de la richesse

_

¹ Entretien avec Philippe Meirieu recueilli par Jean-Claude Lallias et Jean-Pierre Loriol, in Le théâtre et l'école. Histoire et perspectives d'une relation passionnée, Le Méjan, Actes Sud-Papiers/ ANRAT, 2002, p. 34.

de la culture algérienne d'où l'intérêt son intégration dans divers projets pédagogiques, à titre d'exemple, artistique, sociologique, linguistique et pas que.

Pour débattre ce sujet, nous proposons quelques pistes de réflexion qui peuvent servir de cadrage pour des propositions générales et transversales.

Axe N° 1 : l'Art en général : esthétique et rhétorique

Axe N° 2 : la chanson outil d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères ;

Axe N° 3: La chanson et la culture populaire

Axe N°4 : le théâtre dans tous états ;

Axe N° 5: Intelligence artificielle et l'art;

Axe N° 5 : Autour de l'artiste : FEGHOULI Hamza, "Mama Messaouda".

Modalités de soumission :

Les communications, de 25 à 30 minutes, se feront en français. Les propositions de communication (titre et résumé de 250 mots, avec une courte bio-bibliographie mentionnant l'établissement de rattachement, devront être envoyées avant le 1^{er} juin 2025 aux adresses suivantes :

belabelg@univ-tiaret.dz et malika.mraim@univ-tiaret.dz (toute proposition en français);

mhemaidia64@gmail.com, (pour toute proposition en anglais);

Le comité scientifique donnera sa réponse définitive des propositions retenues le 25 mai 2025. Les communications dans leur intégralité sont attendues pour le 1^{er} juin 2025, dernier délai de rigueur. L'événement se tiendra en format hybride à la faculté des lettres et des langues, Université Ibn Khaldoun -Tiaret en présentiel et via Zoom pour le distanciel.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participant.e.s. Il n'y a pas de taxe d'inscription.

Responsable et organisatrice de la journée d'étude nationale

Mme Malika M'RAIM, Enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun -Tiaret

Comité scientifique

Mr. BELARI Belgacem, directeur du laboratoire, "Langues, Imaginaires et création littéraire" (LICL) M^{me} M'RAIM Malika, Enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

Mr. BELHOCINE Slimane, Président du CSF de la faculté, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

Mme ALIANE Hassina, directrice de la revue RIST, CERIST

Mme KHARROUBI Siham, Enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

Mr HEMAIDIA Mohamed, Enseignant chercheur, université Ibn Khaldoun, Tiaret;

NOUREDDINE Djamel, Enseignant chercheur, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

M^{me} ABED Meriem, enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

M^{me} AISSA Khaldia, enseignante chercheure, Université Oran2, Ahmed Ben Ahmed ;

Mme BOUDECHICHE Nawal, enseignante chercheure, Université Chadli Bendjedid, El Taref;

Mr ROUBAI CHORFI AMINE, enseignant chercheur, Université. Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem;

Mme CHENTOUF, enseignante chercheure, Université Mustapha STAMBOULI, Mascara.

Comité d'organisation

Mme Malika M'RAIM, Enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

M^{me} Meriem ABED, Enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

Mme Keira MIHOUB, Enseignante chercheure, Université Ibn Khaldoun, Tiaret

Mme Aicha BETANE, doctorante, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

Mme Dina Nour El Houda MALKI, doctorante, Université Ibn Khaldoun, Tiaret;

Mme ABAID Souad, masterante de littérature générale et comparée, Université Ibn Khaldoun, Tiaret ;

Mr. Tazi Mohamed, masterant de littérature générale et comparée, Université Ibn Khaldoun, Tiaret.

NB : - La journée d'étude nationale est reportée au 15 juin 2025 contrairement au 8 du même mois, en raison de la fête de l'Aïd El kébir.

 Les communications dans leur intégralité sont attendues pour le 1^{er} juin 2025, dernier délai de rigueur.



NB: En raison de l'Aïd El kébir, la journée d'étude nationale est reportée au 15 juin 2025 en commun accord avec le doyen de notre faculté.